

Association EpinAMAP
Siège social :
Maison des Associations
79 Ter, rue de Paris
93 800 Epinay sur Seine

A Epinay sur Seine, le 8 Août 2019

Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le conseil collégial a le plaisir de vous convier à l'assemblée générale ordinaire d'EpinAMAP afin de préparer la quatrième saison de l'association.

**Cette dernière aura lieu :
le 19 septembre 2019 à partir de 20h00 au marché de la Briche
207 avenue de la république 93800 Epinay sur Seine**

Ordre du jour :

- 1 - **Validation du CR de la précédente AG** du 21 février 2019
- 2 - **Point producteurs** – Echange avec Delphine – Solutions/décisions sur les distributions non réalisées
- 3 - **Cotisation** : Détermination du montant cotisation pour la nouvelle saison
- 4 - **Point fonctionnement**

Distribution

- Sécurisation du matériel / Achat de nouvelles balances
- Gestion et transmission entre les membres du CC du seul jeu de clefs disponible
- Rappel sur l'article 4 du contrat (présence à 18h30 lors de la préparation et/ou à 19h45 pour le rangement et la clôture, sur l'organisation en cas d'absence).

Adhésion

- Maintien de l'affiliation chaque début de mois et non en cours de mois
 - Rappel sur les montants des chèques (pas d'oubli pour les œufs)
- 5 - **Proposition de modification de la charte de fonctionnement**, pour limiter la durée des mandats des référents, nombre de mandats à déterminer en AG (point non abordé lors de la dernière AG)

6 - **Maintien du point de suivi "flash" réguliers** lors des distributions ?

7 - **Point actions des référents**

8 - **Désignation des membres du CC**

Référent administratif : Yohan démissionnaire

Référent communication/animation

Référent distribution/adhérent : VV démissionnaire

Référent producteur

Référent trésorier

9 - **Engagement vis à vis des autres producteurs** hors contrat (CORTO, TERRABIERE, Beaudoin, Rucher des coteaux, Sainte Beuve ...)

- Pour Beaudoin : besoin de disponibilités/lieux pour les distributions

10 - **Choix de nouveaux producteurs**

- Possibilité de contractualiser avec Tommy (poissonnier du marché de la briche)
- Possibilité pour Yohan dans le cadre de sa formation de boulanger de devenir le boulanger du marché de la Briche et de contractualiser avec lui ?

11 - **Points divers**

12 - **Adhésions - Signature des contrats**